

## FORMATION INTER ETABLISSEMENTS 2021

Action de formation multimodale (Présentiel et distanciel)

### Définir sa politique de développement des compétences et optimiser son budget formation (suite à la réforme de 2018)

CDC014 - V2021

#### CONTEXTE

La réforme de la formation professionnelle de 2018, au travers de la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », est venue bouleverser le champs de la formation professionnelle et plus globalement, celui du développement des compétences dans les établissements.

De nouvelles contraintes, mais aussi de nouvelles opportunités ont été amenées par cette loi.

Quels peuvent être les impacts sur la définition de votre politique de développement des compétences et sur le budget à y consacrer ? Quels impacts sur la fonction des responsables formation ?

#### OBJECTIFS

##### Les objectifs globaux sont :

Permettre aux participants de :

- Redéfinir leur politique de développement des compétences
- Intégrer les opportunités apportées par la réforme pour définir et optimiser le budget à consacrer au développement des compétences
- Repérer l'évolution du métier de responsable formation

##### Les objectifs opérationnels et pédagogiques :

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- S'approprier les principales modifications induites par la réforme
- Identifier les enjeux en termes de gestion des ressources humaines et de développement des compétences
- Repérer les opportunités apportées par cette réforme pour redéfinir sa politique de développement des compétences et le budget à y consacrer
- Repérer les nouvelles missions du responsable formation
- Définir son plan d'actions pour intégrer les évolutions

#### PUBLIC / PREREQUIS PEDAGOGIQUES

Directeurs(trices) d'établissements, DRH, responsables formation ou développement des compétences.

**Le groupe sera constitué de 12 personnes maximum.**

**Pas de pré-requis pédagogiques exigés**

#### ORGANISATION DE LA FORMATION

### Formation Mix Learning (Présentiel et Distanciel)

4 heures à distance + 1 journée présentielle, sur 11 heures



**Module  
e-learning**

Apport de connaissances sur les obligations employeurs, les dispositifs, les nouveaux acteurs de la formation, suite à la réforme

+



**Journée  
présentielle**

Impacts de la réforme sur la définition de sa politique de développement des compétences et le budget à y consacrer.

#### SUD MANAGEMENT

Pôle Sanitaire, Social et Médico-Social  
Site de l'Agropole – Estillac – CS 20053  
47 901 AGEN Cedex 9  
Tél : 05 53 77 36 36

Email : sudmanagementsante@sudmanagement.fr

Association loi 1901  
Siret : 389 802 356 000 11 – NAF : 8559A  
N° de déclaration d'activité : 72 47 00329 47 (ne vaut pas agrément de l'État)  
Habilité par ANDPC N° 2503  
Enregistré sur Datadock N°2017982 - Certifié OPQF N°0317AP003381  
[www.sudmanagement.fr](http://www.sudmanagement.fr)

### **Module e-learning d'apport de connaissances, par le biais d'activités interactives ludiques (4h00)**

- **L'évolution des obligations de l'employeur**
  - o Les contributions légales, conventionnelles et volontaires
  - o Les Entretiens Professionnels, les actions de formation obligatoires et non obligatoires, le contrôle tous les 6 ans et les pénalités éventuelles
- **L'évolution des dispositifs :**
  - o Du plan de formation au Plan de Développement des Compétences
  - o Nouvelle définition de l'Action de formation : son ouverture à la Formation Ouverte A Distance (FOAD) et à la formation En Situation de Travail (FEST)
  - o Du CPF monétisé à l'appli mobile
  - o Le CPF de transition professionnelle en remplacement du CIF
  - o Le Conseil en Evolution Professionnelle (CEP)
  - o De la période de professionnalisation au dispositif Pro-A
  - o Le rapprochement entre Contrats d'Apprentissage et de Professionnalisation
- **L'évolution des acteurs**
  - o France Compétences : nouvelle gouvernance nationale
  - o Des OPCA aux Opérateurs de compétences (OPCO) : Leurs missions et leurs nouveaux périmètres
  - o Les nouveaux opérateurs pour le CEP des salariés du privé
  - o Transition Pro : Pour la gestion du CPF de Transition Professionnelle, en région.

### **Journée de formation en présentiel (7h) – IMPACTS SUR L'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET SUR LE BUDGET FORMATION**

- La définition de sa politique de développement des compétences :
    - o Le dialogue avec les partenaires sociaux, les accords de branches et les accords d'entreprises et la co-construction des parcours avec les salariés, pour favoriser l'utilisation du CPF.
    - o Les Entretiens Professionnels et le PDC : De véritables outils de GPEC, au service de la performance de l'entreprise.
    - o La communication auprès des salariés et des managers (sur le CPF, le CEP, et la VAE dans le cadre de l'entretien professionnel)
  - L'élaboration du Plan de développement des compétences (PDC) et le budget afférent.
    - o Intégrer l'évolution des dispositifs, des acteurs (dont les OPCO), de la définition de l'action de formation et des modalités de développement des compétences et les attentes des salariés
    - o Identifier l'impact de la nouvelle certification des Organismes de Formation pour bénéficier de fonds mutualisés
    - o Intégrer la co-construction des parcours professionnels des salariés
  - L'optimisation du budget formation par :
    - o L'intégration des nouvelles modalités d'apprentissage et de développement des compétences en interne (FEST, Tutorat, Compagnonnage,...),
    - o Le choix de parcours certifiants/qualifiants pour viser l'obtention de fonds mutualisés (Contrats en alternance, Dispositif Pro-A, CPF,...)
    - o Le recours à la formation à distance et l'élaboration de parcours Blended Learning, mixant plusieurs modalités (présentiel / distanciel, inter/intra/interne, sur le temps de travail et hors temps de travail, FEST, VAE, etc.)
    - o L'évaluation systématique de l'impact de la formation.
  - L'évolution du rôle et des missions du responsable formation
- ➔ Elaboration de sa feuille de route

### MODALITES PEDAGOGIQUES

- **Pour le module e-learning :** Méthodes pédagogiques interactives alternant vidéos pédagogiques courtes (De 3 à 10 min), quiz d'ancrage, exercices de réflexion et/ou de mémorisation, activités collaboratives, accès avec téléchargement possible de fiches synthèse et fiches conseils et documents/outils utiles.
- + **Accompagnement asynchrone :** Les apprenants envoient leurs questions ou commentaires au formateur par le biais de posts (messagerie située à droite de l'écran) au fur et à mesure du déroulé de leurs activités à distance : le formateur répond sous 24h voire 48h maximum.

- **Pour les activités en présentiel** : Méthode interactive, incluant des exercices, des mises en situation, des activités collaboratives, des échanges d'expériences, des temps d'analyse de pratiques professionnelles et l'identification d'actions d'amélioration des pratiques. Livret pédagogique avec les points clés de la formation

## PREREQUIS TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELS POUR ACCEDER AUX MODULES A DISTANCE

### Disposer :

- **D'une adresse mail** à communiquer à SUD MANAGEMENT pour obtenir un accès à la plateforme.
- **D'un PC équipé du navigateur** Google Chrome (v19+), Mozilla Firefox (v12+), Safari (v5.1+) ou Internet Explorer (v10+), avec version récente, pour accéder à la plateforme pédagogique sécurisée de SUD MANAGEMENT : <https://sudmanagement.elmg.net>
- **De haut-parleurs activés** sur votre ordinateur ou de la possibilité de brancher un **casque audio** (reconnu par votre ordinateur) pour ne pas déranger les collègues lors du visionnage des vidéos.

## EQUIPE PEDAGOGIQUE

- **Nicole VAUGARNY** – Animatrice de la journée présentielle et conceptrice du module e-learning. 20 ans d'expérience comme Conseillère formation auprès d'établissements sanitaires et médico-sociaux au sein d'un OPCO puis d'un organisme de formation professionnelle. Chef de projet Blended Learning depuis 2 ans.

## MOYENS PREVUS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

- Plateforme de formation à distance de SUD MANAGEMENT, accessible 7j/7 et 24h/24,
  - Pour la diffusion et réalisation du module e-learning et dépôt des travaux réalisés par les participants.
  - Pour les échanges entre participants et avec l'intervenant (post, mail, visio ou classes virtuelles)
  - Pour l'accompagnement asynchrone ou synchrone
  - Pour l'évaluation des acquis et de la satisfaction, lorsqu'elle est réalisée à distance
  - Pour la traçabilité et le suivi des activités réalisées, des échanges et des résultats obtenus.
- Assistance technique accessible, de façon synchrone (par téléphone entre 9h et 17h, au 05.53.77.36.36, du lundi au vendredi), ou de façon asynchrone, par mail.
- Assistance pédagogique, de façon asynchrone, par post ou mail à partir de la plateforme. Réponse sous 24h, du lundi au vendredi.

## MODALITES D'EVALUATION

Evaluation des connaissances par le biais d'un questionnaire en début et en fin de formation

Evaluation du niveau de satisfaction en fin de formation par le biais d'un questionnaire d'appréciation et d'un tour de table. Un compte rendu est envoyé à l'établissement.

## TYPE DE VALIDATION

Certificat de réalisation et attestation de fin de formation

## ACCESSIBILITE HANDICAPES

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

## DUREE – LIEU- TARIF

**Durée : 11 h** (4 heures à distance + 1 jour présentiel)

**Dates en inter-établissements en 2021 :**

- Module e-learning à réaliser entre le **20 septembre et le 06 octobre 2021**
- Journée présentielle à :
  - **Agen, le 15 octobre 2021**, dans les locaux de SUD MANAGEMENT.
  - **Toulouse, le 07 octobre 2021**
  - **Montpellier le 08 octobre 2021**

Horaires de la journée présentielle : De 9h à 17h

**Tarif par participant : 300 € Nets (hors frais de restauration et de déplacement des participants)**

*Nos tarifs sont en Euros, nets de taxe. Sud Management est un organisme de formation non assujetti à la TVA, Art 261 CGI. Nos conditions de vente sont consultables sur notre site internet [www.sudmanagement.fr](http://www.sudmanagement.fr)*

## CONTACT

Pour obtenir un renseignement, un devis , pour vous inscrire ou solliciter un RDV avec un conseiller formation **Appelez au 05.53.77.36.36 ou envoyez un mail: [sudmanagementsante@sudmanagement.fr](mailto:sudmanagementsante@sudmanagement.fr)**